

N°	SIHF Admin	Nom	Description	Remarques / Documents de contrôle	Facteur	Max. Points
<b>Initiation au hockey sur glace</b>						<b>120</b>
1		Offres supplémentaires pour les non-licenciés	Proposer des activités de hockey sur glace aux enfants qui ne sont pas encore licenciés, indépendamment de leurs âges, On et Off-Ice : dans les semaines de vacances scolaires "Passeport Vacances" ou des activités d'une journée pendant les vacances.			
1.1		Incitations au recrutement par le club	Le club effectue activement un travail de recrutement afin d'inciter davantage d'enfants à pratiquer le hockey sur glace. Les interventions suivantes sont considérées comme un travail de recrutement dans le label de recrutement : - réalisation de «Hockey goes to School» dans le gymnase - Réalisation d'une leçon sur glace avec une classe de maternelle ou d'école jusqu'à la 4e année. - Réalisation d'une «Speedy Cup»-. (également pendant le Swiss Ice Hockey Day) ou une autre manifestation de recrutement encouragée par la SIHF. - Aide à l'organisation d'une «Speedy Cup»-. événement ou autre manifestation de recrutement encouragée par la SIHF - autres manifestations de club justifiables qui sont soit ouvertes au public, soit organisées avec des jardins d'enfants et/ou des classes scolaires jusqu'à la 4e année et qui permettent ainsi aux enfants de vivre une expérience de hockey sur glace adaptée aux enfants et active sur le plan sportif, sur ou en dehors de la glace. Calcul : événements d'une durée inférieure à 4 heures = 1 point, événements d'une durée supérieure à 4 heures = 2 points, max. 10 points	Documents de contrôle demandés : - Correspondance avec l'école; date de l'événement; leçon de gymnastique et/ou de glace - Nom de l'enseignant, école scolaire et nom de la classe (max. jusqu'à la troisième classe primaire) - Nom du coach principal et club - Confirmation de l'événement avec dates et heures, copie du questionnaire de HgtS. - liste détaillée du temps d'intervention (nom, prénom, date, heure de à, lieu) - photos justificatives de l'événement	10	100
1.2		Offre supplémentaire "semaine d'essai"	Pendant les vacances scolaires (par exemple en automne), une « offre d'initiation au hockey » est proposée et organisée publiquement pour les enfants âgés de 5 à 11 ans (ou une partie d'entre eux). Cette offre comprend des leçons sur glace ou des activités similaires spécifiques au hockey sur glace. Les élèves de hockey ou les enfants venant de l'extérieur participent à l'offre d'initiation. Offre d'initiation : 1 point par jour, max. 5 points Définition de l'offre d'initiation : l'offre d'initiation comprend au moins 1x par jour une leçon sur glace et/ou une activité polysportive.	Documents de contrôle demandés : - Annonce/Flyer programme supplémentaires pour les vacances - programme détaillé à fournir	4	20
<b>Matériel</b>						<b>140</b>
2		Matériel de hockey	Dans la mesure du possible, on devrait offrir le matériel d'équipement à un prix réduit au niveau des débutants si possible. Les finances ne doivent pas devenir un obstacle pour les parents.			
2.1		Matériel de location	Le club propose la possibilité de louer un équipement complet pour les enfants (jusqu'au niveau U11). Le matériel de location doit comprendre : Genouillères, pantalon, plastron, coudières, casque avec grille. Par ailleurs recommandé : protection de la nuque et du cou, sac et patins. La caution ne compte pas comme frais de location. Si le montant de la location de l'équipement est remboursé par un bon ou d'un moyen similaire (par exemple), le prix de la location, hors remboursement, sera compté. - Équipement gratuit : 20 pts. - de Frs. 1.00 à Frs. 50.00 : 12 pts. - de Frs. 51.00 à Frs. 100.00 : 7 pts. - à partir de Frs. 101.00 et plus : 2 pts.	Documents de contrôle demandés : - Brochures / Flyers / lettres aux parents concernant "l'équipement"	2	40
2.2		Soutien à l'achat d'équipement	Swiss Ice Hockey soutient l'achat de matériel en prêt pour les niveaux Ecole de hockey et U9 à raison de 1 point par Fr. 100.00. Le matériel d'équipement (équipement de location) doit impérativement être pour le niveau de saisie (école de hockey/U9 ou U11). Pas de matériel consommable comme de la toile, des lacets, des vêtements taille SR, des hoodies, une machine à aiguiser, liste non exhaustive. Nombre de points max. 100 (avec facteur 1) Les factures du 01.04.2024 au 31.03.2025 sont acceptées.	Documents de contrôle demandés : - Facture avec mention l'équipement de location pour l'école de hockey/U9 au nom du club - Facture pour l'achat de barrières ou de buts Kids au nom du club Arrondi	1	100
<b>Offres du hockey</b>						<b>120</b>
3		Activités d'acquisition en terme de développement vs. recrutement	Le club propose des programmes de formation conformes à la directive FTEM (chemin d'athlète) et permet ainsi à ses joueurs de participer à d'autres activités sportives dans d'autres clubs. (plus les enfants pratiquent régulièrement d'autres sports, plus il y a de points bonus). Raison : plus un enfant grandit en étant polysportif, plus son répertoire de mouvements est grand et donc son potentiel de développement.			
3.1		Cours hebdomadaires de l'école de hockey	Combien de fois par semaine il y a l'école de hockey? 1x leçon : 1 pts. 2x leçon : 2 pts. max. 2 points	Documents de contrôle demandés : - Copie du plan de glace ; plan d'entraînement hebdomadaire	20	40
3.2		Charge de formation selon le concept-cadre FTEM, niveau Foundation	Entraînements hebdomadaires réguliers - : semaines standard (à partir de mi-septembre) Foundation, niveau F1/F2 => (1 à 2 entraînements sur glace par semaine) et F3 (2 à 3 entraînements sur glace par semaine) par entraînement régulier proposé/semaine = 1 point, max. 5 points Exemple : F1/F2 = 1 entraînement/semaine, F3 = 2 entraînements/semaine, Total = 3 entraînements/semaine	Information sur le FTEM, voir fichier de support (page 13, PDF) Documents de contrôle exigés : Nombre d'entraînements : plan hebdomadaire ; un entraînement dure au moins 60 min Contenu polysportif : document montrant que les entraînements développent les enfants de manière polyvalente sur le plan moteur (formes de base de mouvement et de jeu), par exemple au moyen d'un plan mensuel du contenu ou de documents relatifs aux différents entraînements.	10	50
3.3		Organisation et réalisation d'événements pour les filles	Le club soutient les «Centres régionaux de promotion des filles U12» dans l'organisation et la réalisation d'événements pour les filles. Que ce soit en invitant une équipe de filles à son propre tournoi, en libérant les filles pour une équipe de filles, en organisant un entraînement de filles et/ou en aidant/participant à un entraînement de point d'appui de filles. par événement : 1 point, max. 3 points par offre saisonnière continue = 3 points, donc maximum de points (p. ex. propre équipe de filles U9)	Documents de contrôle exigés : - Plan de jeu (lieu, date et équipes) - En cas d'aide lors d'un événement externe au club (indication de l'événement et des coachs participants) - Liste des joueuses participantes/libérées autres informations sur les équipes de filles : <a href="https://www.sihf.ch/de/womens-hockey/einstieg-sihf-girlsteams-u12/">https://www.sihf.ch/de/womens-hockey/einstieg-sihf-girlsteams-u12/</a>	10	30

N°	SIHF Admin	Nom	Description	Remarques / Documents de contrôle	Facteur	Max. Points
<b>Formation des entraîneurs de recrutement</b>						<b>825</b>
4		Gestion technique du recrutement	La responsabilité technique et la formation du recrutement reste à la responsabilité des entraîneurs. Leurs connaissances et leurs compétences doivent être utilisées autant que possible lors des entraînements sur glace et hors glace, ainsi que lors des tournois. La qualification des responsables du recrutement est importante d'une part, de nombreux assistants qualifiés (aide-entraîneurs) favorisent également la qualité.			
4.1		Entraîneur principal 1 (Recrutement - responsable du niveau)	- Niveau de diplôme - selon MySIHF/BASPO-DB au 31.12. Saisie de l'évaluation du niveau de diplôme. Sport pour enfants : - pas de diplôme = 0 pt. - Entraîneur auxiliaire/1418coach = 4 pts. - Entraîneur Kids I = 10 pts. - Entraîneur Kids II = 14 pts. - Entraîneur spécialisé sport des enfants = 20 pts. Sport pour les jeunes : - pas de diplôme = 0 pt. - Entraîneur base = 2 pts. - Entraîneur Allround = 4 pts. - Entraîneur performance = 4 pts. - Entraîneur sport de compétition (TTL) = 4 pts -.	- Le club annonce l'entraîneur principal (si l'entraîneur principal est identique au critère 4.2, il n'y a des points que pour un seul critère). La reconnaissance de moniteur (J+S) doit être valable jusqu'au 31.12.2024 au minimum. Contrôle du diplôme par Swiss Ice Hockey  Documents de contrôle exigés : - télécharger la biographie J+S actuelle, état 2024 - Indication de l'adresse e-mail (sert à des fins internes à la SIHF => mailing informations pour la saisie)  Entraîneur principal dans deux clubs : les personnes qui occupent simultanément une fonction d'entraîneur principal dans deux clubs et qui dirigent au moins 50% des entraînements dans chacun des deux clubs sont évaluées à 75% du nombre de points par club (documents justificatifs à télécharger par le club) -.	12.5	250
4.2		Entraîneur principal 2 (Recrutement - responsable du niveau)	- Niveau de diplôme - selon MySIHF/BASPO-DB au 31.12. Saisie de l'évaluation du niveau de diplôme. Sport pour enfants : - pas de diplôme = 0 pt. - Entraîneur auxiliaire/1418coach = 4 pts. - Entraîneur Kids I = 10 pts. - Entraîneur Kids II = 14 pts. - Entraîneur spécialisé sport des enfants = 20 pts. Sport pour les jeunes : - pas de diplôme = 0 pt. - Entraîneur base = 2 pts. - Entraîneur Allround = 4 pts. - Entraîneur performance = 4 pts. - Entraîneur sport de compétition (TTL) = 4 pts -.	Le club annonce l'entraîneur principal (si l'entraîneur principal est identique au critère 4.1, il n'y a des points que pour un seul critère). La reconnaissance de moniteur (J+S) doit être valable au minimum jusqu'au 31.12.2024. Contrôle du diplôme par Swiss Ice Hockey  Documents de contrôle exigés : - une biographie J+S actuelle, état 2024 - l'adresse e-mail (pour SIHF interne => mailing des informations pour le recrutement)  Entraîneur principal dans deux clubs : les personnes qui occupent simultanément une fonction d'entraîneur principal dans deux clubs et qui dirigent au moins 50% des entraînements dans chacun des deux clubs sont évaluées à 75% du nombre de points par club (documents justificatifs à mettre par le club).	12.5	250
4.3		Entraîneurs qualifiés "Recrutement"	Combien d'entraîneurs qualifiés aident le club sur le niveau de recrutement (école de hockey, U9, U11). École de hockey, U9, U11 - par entraîneur (J+S) = 1 point - seuls les entraîneurs avec une reconnaissance <b>ACTIVE</b> reçoivent des points. Des entraîneurs "qualifiés" ceux sont des entraîneurs avec une formation de base J+S active (1418coach (pas disponible dans tous les cantons)/aide-entraîneur ou plus). Il est possible d'inscrire tous les entraîneurs qui assistent exclusivement aux niveaux recrutement, à côté des entraîneurs principaux. max. 5 points	La reconnaissance de moniteur (J+S) doit être valable au minimum jusqu'au 31.12.2024.  Documents de contrôle exigés : - une biographie J+S actuelle, état 2024 - l'adresse e-mail (pour SIHF interne => mailing des informations pour le recrutement)	5	25
4.4		Jours de formation des entraîneurs sous les critères 4.1, 4.2 et 4.3	Nombre de jours de formation continue : 01.01.2024 - 31.12.2024 selon les possibilités des cours dans le domaine "SPORT DES ENFANTS". par chaque jour de formation "SPORT DES ENFANTS" entièrement suivi = 1 point, max. 10 points	Documents de contrôle demandés : - Biographie J+S de l'entraîneur principal 1, sous critère 4.1 - Biographie J+S de l'entraîneur principal 2, sous critère 4.2 - Biographie J+S de l'entraîneur Niveau de recrutement, à télécharger sous le critère 4.3  Contrôle des jours de formation par la SIHF	20	200
4.5		Goalie Coach	Le niveau de recrutement est-il activement soutenu sur la glace par un entraîneur de gardien qualifié ? Exigence : - au moins régulièrement une séance d'entraînement par semaine sur la glace. - Diplôme d'une formation d'entraîneur de gardien SIHF/Etranger. si les deux critères sont remplis = 1 point, max. 1 point	Documents de contrôle demandés : - Programme hebdomadaire/Engagement d'entraîneur Goalie - Diplôme du gardien - l'adresse e-mail (pour SIHF interne => mailing des informations pour le recrutement)	1	20
4.6		Participation au webinaire du label de recrutement (online)	Participation aux webinaires dans les domaines sports des enfants / recrutement / label de recrutement (p. ex. "Modifications dans le catalogue de critères 2024/2025")	Contrôle des présences par la Swiss Ice Hockey	1	5
4.7		Formation continue d'entraîneur	Le club organise des formations internes pour les entraîneurs sur le thème « Sport des enfants / Hockey sur glace avec les enfants ». Les contributions peuvent être présentées par des intervenants internes et/ou externes. Par événement de formation continue d'une durée minimale de 4 heures et avec au moins 5 entraîneurs au niveau de recrutement = 1 point, max. 2 points Un événement de formation continue peut également être réparti sur 2 soirées (donc par exemple 2 soirées x min. 2 heures) - pour les thèmes, voir les fichiers de support. Si une formation d'entraîneur est organisée selon le critère ci-dessus et qu'il est ensuite encore fait appel à un Regional Instructor Coach, les deux critères 4.7 et 4.8 peuvent être comptabilisés.	Documents de contrôle demandés : - Date de la formation - thème discuté de l'ordre du jour - liste des participants avec leurs signatures	20	40
4.8		Visite du Regional Instructor Kids Hockey	Le club invite son SIHF Regional Instructor Coach à une visite et organise avec lui une soirée copain (sur place). A cette occasion, le club peut également inviter des entraîneurs de clubs de recrutement voisins (ceux-ci peuvent facturer la visite chez eux dans le label). Organisation de la soirée copain avec au moins 5 participants = 35 points.	Documents de contrôle demandés : - Nom du Regional Instructor Kids Hockey - Date de la visite - Liste des participants avec les clubs correspondants et les signatures des participants et de Regional Instructor Coach	1	35

N°	SIHF Admin	Nom	Description	Remarques / Documents de contrôle	Facteur	Max. Points
<b>Activités de jeu</b>						<b>30</b>
5		Activités de jeu	Conception des tournois et des entraînements, y compris la direction de toutes les équipes du niveau de recrutement.			
5.1		Commitment à participer à des tournois et des matchs adaptés à l'âge des joueurs	Les responsables de niveau et les entraîneurs du club confirment par leur Commitment que la formation adaptée au développement et au niveau de chaque enfant est prioritaire. Tous les enfants doivent, dans la mesure du possible, bénéficier des mêmes possibilités de jeu et de formation. Le club crée un environnement d'apprentissage qui tient compte du niveau de développement et des besoins de chaque enfant. L'objectif est de développer le potentiel de chaque enfant et de les aider à suivre leur propre voie en toute confiance.	Documents de contrôle exigés : Document "Commitment Engagement en tournoi" : Fichier de support	10	20
5.2		Planification de la saison J+5	La planification annuelle exigée par J+5 est remise. par niveau = 1 point, max. 2 points	Documents de contrôle demandés : PDF, fichier Word de la planification annuelle de J+5 pour U9 et U11	5	10
<b>Recrutement</b>						<b>555</b>
6		Effectifs et augmentation des effectifs	L'objectif de notre travail de recrutement consiste essentiellement en deux tâches : Apprentissage du mouvement (polysport) et le travail sur les techniques de base dans le but de stimuler et de développer les compétences et les capacités des enfants. Pour ce faire, nous créons un environnement favorable au hockey afin que toutes les personnes concernées puissent profiter de notre sport. Générer une large base dans le nombre de joueurs de hockey garçons et filles.			
6.1		Nombre U9 et U11	Nombre de joueurs U9/U11. pour 10 joueurs U9 ou U11 inscrits (nombre total) = 1 point. Résultat final = points total, max. 10 points	Le critère est déterminé par Swiss Ice Hockey au 31.12.2024 selon l'inscription MySIHF (liste des joueurs licenciés U9/U11). Prises en compte sont les années de naissance régulièrement autorisées à jouer dans leurs catégories (sans les joueurs/joueuses Overage), avec une licence délivrée jusqu'au 31.12.2024 au plus tard - veuillez tenir compte d'un délai de traitement de plusieurs jours, donc annoncer les licences jusqu'à mi-décembre par mesure de sécurité. Sera rempli par Swiss Ice Hockey.	10	100
6.2		Augmentation des effectifs de U9 et U11	au 31.12.2024 de la saison concernée, le nombre de licences délivrées selon la base de données MySIHF de SIHF. Augmentation des effectifs de 1 point du nombre de licences par rapport à l'année précédente (au 31.12.2024) = 1 point, max. 15 points	au 31.12.2024 de la saison concernée, toutes les licences sont comptées selon MySIHF. Sont déterminantes les années de naissance sans overager avec délivrance de licence jusqu'au 31.12.2024 (définition cf. 6.1). Les deux catégories du niveau de saisie sont prises en compte. Est rempli par Swiss Ice Hockey.	3	45
6.3		Filles enregistrées, licenciées	par fille enregistrée et licenciée aux niveaux d'âge jusqu'à U11 = 1 point, max. 10 points	au 31.12.2024 de la saison concernée, toutes les licences sont comptées selon MySIHF. Sont déterminantes les années de naissance sans overager avec délivrance de licence jusqu'au 31.12.2024 (définition cf. 6.1). Les deux catégories du niveau de saisie sont prises en compte. Est rempli par Swiss Ice Hockey.	30	300
6.4		Contribution au fonctionnement des jeux U9/U11	Nombre d'inscriptions d'équipes dans les matchs SIHF. Equipes U9 et U11 sont additionnées. - 2 équipes = 2 points - 4 équipes = 2 points - 6 équipes ou plus = 5 points max. 5 points	Le programme de jeu de Swiss Ice Hockey est obligatoire pour toutes les organisations de recrutement. Des activités/tournois supplémentaires doivent être organisés en plus des projets des COJE. La contribution forfaitaire à l'organisation des matchs n'est pas un multiple de celle d'une entreprise n'ayant qu'une seule équipe. Contrôle du nombre d'équipes par club par Swiss Ice Hockey	20	100
6.5		Offre hebdomadaire POLYSPORT selon FTEM	Le club propose des programmes d'entraînement conformément aux directives de la FTEM (parcours de l'athlète) et permet ainsi à ses joueurs de participer à d'autres activités sportives, dans le domaine privé ou organisé (club). Justification : plus un enfant grandit de manière polysportive, plus son répertoire de mouvements et donc son potentiel de développement sont importants. satisfait = 1 point, max. 1 point	Documents de contrôle demandés : Fiche qui montre les entraînements dans des autres sports (OU) Accord avec le club/organisation des autres sports (OU) Soutien informatif pour les parents sur les activités polysportives	10	10
<b>Administration</b>						<b>20</b>
7		Administration				
7.1		Administration et délais	Les critères requis ont-ils été remplis au 31.12.2024 (voir filtre de critères 31.12.) Le catalogue de critères a-t-il été complété dans son intégralité et à temps au 15.03.2025 Directives : si le délai du 31.12.2024 n'est pas respecté, tous les points éventuels non remplis seront perdus. Si un club n'a rien terminé avant le 15.03.2025, il ne recevra pas d'argent. Récompensons les clubs qui font du bien et qui le prouvent.	Contrôle des délais par Regional Instructor Kids Hockey et/ou Swiss Ice Hockey	5	10
7.2		Feedback du Club	Le club remplit le Survey avant le 15.03.2025 de la saison concernée.	à compléter par Swiss Ice Hockey	10	10

**1'810**